

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN-DEBAT
SEANCE N° 2022.03 DU 14 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, M. LOUPRET Yves, Mme RIVALETTO Claudine, M. DELMAS Claude, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, M. LARROUY Michel, Mme VERNET Elisabeth, M. SCHAEFFER Fabrice, Mme DUFFAU Marilyn, Mme LANSAC Dominique, M. CHAMPAGNE Sylvain, Mme SECORRO Florence, M. MAZET Serge, Mme PECOSTE Maryse, Mme LAGARDELLE Laëtitia.

PROCURATIONS : Mme DARRE Michèle à Mme POUYENNE-VIGNAU Régine ; M. LAGARDELLE Gilles à Mme LAGARDELLE Laëtitia ; Mme BENNE Emmanuelle à M. PEDEBOY Jean-Christian ; M. ROUCHAUD Lionel à M. CHAMPAGNE Sylvain.

EXCUSÉ : M. BEZ Bernard.

ABSENT : M. IBORRA François.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme RIVALETTO Claudine.

Compte-rendu de la séance du 23 mars 2022 : M. LE MAIRE demande s'il y a des observations ; il n'y en a pas, le compte-rendu est approuvé.

CREATION DE TROIS EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT A TEMPS NON COMPLET (30/35ème)

La cantine a fonctionné, durant 5 ans, avec ces CAE.

Mme RIVALETTO lit la délibération.

M. DELMAS pose la question sur le nombre d'agents à la cantine.

A l'organisation des deux services, l'effectif a été monté de 4 postes.

Vote à l'unanimité.

CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT ADMINISTRATIF POLYVALENT A TEMPS COMPLET (35/35ème)

Mme RIVALETTO présente la délibération.

M. LARROUY demande s'il s'agit de remplacements.

Mme RIVALETTO explique que les salariés en poste peuvent prétendre à une évolution dans la grille. Il y a eu un départ qui doit être remplacé. De plus, il manque le complémentaire de Mme BACQUÉ. Il a donc été décidé de recruter une personne avec une compétence de secrétaire générale. Elle commence le 1^{er} juillet. Elle dispose des diplômes correspondant au poste de secrétaire générale, mais dans la Fonction Publique, elle commence au bas de l'échelle. Le deuxième poste correspond à un poste de comptable. Les délais de recrutement sont très longs.

M. LE MAIRE indique que la personne qui est recrutée ne sera pas affectée sur le poste de Mme GIUMMARRA car elle n'a pas la classification correspondante. Aujourd'hui, cette personne fait foi de DGS à Maubourguet. Elle a voulu se rapprocher de Tarbes et a donc souhaité demander sa mutation. La personne recrutée a donc bien les compétences requises pour le poste, même si elle n'a pas la classification.

Vote à l'unanimité.

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNE DE BARBAZAN DEBAT ET LE S.I.E.J.

M. LOUPRET présente la délibération et explique l'appel d'offres : 1 lot concerne le périscolaire, 1 lot concerne l'extrascolaire. Le but est d'obtenir un seul prestataire pour les 2 lots.

Vote à l'unanimité.

MODIFICATION STATUTAIRE - AJOUTS DES COMPETENCES : « AMENAGEMENTS DE CONSIGNES VELOS SECURISES INSCRITS AU SCHEMA DIRECTEUR DES ITINERAIRES CYCLABLES » ET « AMENAGEMENTS D'ITINERAIRES CYCLABLES POUR LES AXES TARBES/LOURDES ET TARBES/BAGNERES INSCRITS AU NIVEAU 1 DU SCHEMA DIRECTEUR VELO »

M. LE MAIRE présente la délibération. Cette délibération a été prise par la CATLP alors qu'elle n'avait pas cette compétence. Elle permet la circulation dans les axes Tarbes-Lourdes Tarbes-Bagnères, avec un entretien par la grande Agglo. 36 garages à vélos vont être installés pour éviter des vols de vélos. Le coût est à prendre par la grande Agglo, par les fonds de concours de la CATLP. Si cette compétence n'était pas prise par la CATLP, les communes ne pourraient pas assurer cet investissement.

Il est prévu aussi la mise en place d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique dont le prix est inférieur à 2000 €. Cette aide est de 200 € (l'aide de la Région est de 200 € aussi, mais avec le dossier à remplir très volumineux et complexe). Il y a 1000 utilisateurs/mois à Lourdes et à Tarbes. La voiture électrique (5) est en libre-service.

M. LE MAIRE donne des informations supplémentaires sur les coûts décidés par la CATLP (presque 9 millions d'euros).

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX DE VOIRIE 2022-2025

Présentation de la délibération par M. LOUPRET. Le cahier des charges a été rédigé par la SAS ATEI.

Mme SECORRO demande qui effectue les travaux.

M. CHAMPAGNE demande si c'était avec eux que l'on travaillait.

M. DELMAS dit que la Commission Travaux a fixé les différentes priorités pour les travaux : Coquelicots, parking Mairie....

Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Nous allons avoir un orthophoniste dès le 1^{er} septembre. La sophrologue part fin juin. La psychologue demande à passer à temps plein. Il reste le 2nd dentiste à recruter. Mme DUFFAU signale la difficulté d'accéder auprès des kinés. M. LE MAIRE répond qu'il verra ce problème.
- M. LE MAIRE complète des informations sur la salle des fêtes : il y a un gros problème avec cette dernière ; nous sommes en attente d'un devis pour renforcer la toiture, afin d'installer des panneaux photovoltaïques. Si le coût est trop élevé, on ne fera pas cette acquisition de panneaux. On a perdu six mois et c'est très compliqué.
- 2^{ème} dossier : le Pont Bouridé – Un bureau d'Etudes nous apporte son concours ; nous attendons un complément d'information. Les travaux démarreront début octobre (et nous lancerons l'appel d'offres).
- Ecoles : projet de la nouvelle école – il faudrait organiser la réunion soit fin de semaine prochaine ou début de l'autre, le 29 juin à 18h00.
- Aménagement du terrain Laporte : on pourra se réunir début juillet pour présenter cet aménagement avec tout le Conseil (Conseil Privé).

Séance levée à 19h00

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PEDEBOY Jean-Christian		DUFFAU Marilyn	
LOUPRET Yves		LAGARDELLE Gilles	LAGARDELLE Laëtitia
RIVALETTO Claudine		LANSAC Dominique	
DELMAS Claude		CHAMPAGNE Sylvain	
POUYENNE-VIGNAU Régine		SECORRO Florence	
MANSE Jean-Luc		MAZET Serge	
OLALLA Anne-Marie		BENNE Emmanuelle	PEDEBOY Jean-Christian
BEZ Bernard	Excusé	ROUCHAUD Lionel	CHAMPAGNE Sylvain
DARRE Michèle	POUYENNE-VIGNAU Régine	PECOSTE Maryse	
LARROUY Michel		IBORRA François	Absent
VERNET Elisabeth		LAGARDELLE Laëtitia	
SCHAEFFER Fabrice			



MAIRIE de BARBAZAN-DEBAT
Hautes - Pyrénées